



Alain FELGINES Architecte DPLG  
Sébastien CHEVALLIER Architecte DPLG

Clermont-Fd, le 13 Mai 2025

**Crématorium de Clermont l'Hérault**  
**Avenue de la Salamane**  
**ZAC de la Salamane**  
**34800 Clermont l'Hérault**



## **DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE** **PC4 - NOTICE D'INSERTION PAYSAGERE**

### **Objet :**

Le présent projet concerne la construction d'un crématorium et l'aménagement d'un site cinéraire contigu

### **I – ENVIRONNEMENT EXISTANT –**

Le terrain de l'intervention se situe dans la ZAC de la Salamane, à l'Est de la commune de Clermont l'Hérault et en limite avec la commune de Canet, sur les parcelles BV 260 et BV 278, d'une superficie totale de 4 510m<sup>2</sup>.

Aucune construction n'est présente actuellement sur les 2 parcelles enherbées.

### **II – INSERTION DU PROJET –**

Le projet consiste à :

- Construire un crématorium prenant en charge une partie publique, accessible PMR, dédiée à l'accueil des familles des défunt et à la célébration des cérémonies, ainsi qu'une partie technique dédiée à la crémation des défunt.
- Aménager un site cinéraire accessible aux PMR, afin d'accompagner les familles dans le deuil des défunt lors de la dispersion ou inhumation des cendres, à l'Est du terrain.
- Aménager une cour de service pour l'accès des véhicules funéraires, accessible depuis le Sud de la parcelle.
- Aménager un parking de stationnement public d'une capacité de 42 places, dont 1 place accessible aux PMR et dont 14 places pouvant être appareillées par des bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Parmi les 42 places, 16 d'entre elles seront proposées dans un parking en sous-sol du bâtiment.
- Un abri à vélos couvert sera aménagé dans le parking.

Z.I Brézet EST – 9 rue Didier Daurat – 63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél. 04 73 92 12 00 – Fax. 04 73 92 26 36 – Site. [www.archi3a.fr](http://www.archi3a.fr) – E-mail. [contact@archi3a.fr](mailto:contact@archi3a.fr)

SARL au capital de 20 000 € – N°SIRET 512 618 745 000 40 – Code APE 7111 Z  
Inscrit au tableau régional de l'Ordre des Architectes Région Auvergne N° auv S 01153

### III – LIMITES ET ACCES –

L'accès à la parcelle pour le public s'effectuera depuis l'avenue de la Salamane, à l'Est du terrain. Une voie de desserte interne sera créée depuis l'entrée de la parcelle. Elle desservira les différentes zones du parking de stationnement, ainsi que la zone technique située à l'arrière du bâtiment. L'accès au crématorium sera rendu possible depuis cette voie de desserte interne. La limite de propriété sera fermée par un grillage à maille rigide d'une hauteur ne dépassant pas 1.80m de haut de teinte vert foncé, tout autour du terrain. La clôture donnant sur la voie publique sera doublée d'une haie arbustive située à l'intérieur du terrain.



### IV – STATIONNEMENT –

- Dans la parcelle seront aménagées **26 places** de stationnement dont **1 place adaptée PMR**. **16 places** supplémentaires seront créées dans le parking en sous-sol du bâtiment, pour un total de 42 places de stationnement.
- L'ensemble des places de stationnement extérieures seront perméables, afin d'optimiser l'infiltration naturelle des eaux de pluie sur la parcelle.
- 14 places de stationnement seront raccordées au réseau ERDF afin de pouvoir recevoir des bornes de recharge électrique. 4 de ces 14 places seront appareillées par une borne de recharge dès la fin du chantier. L'une de ces 4 places opérationnelles pour la recharge électrique sera dimensionnée pour accueillir un public PMR.
- Des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture de la salle de cérémonie. L'énergie créée permettra d'alimenter les places électriques, ainsi qu'une partie du bâtiment.
- Un abri à vélo couvert sera mis en place au niveau du parking, permettant d'accueillir 8 vélos en stationnement. Un second abri de 5 vélos sera installé à l'arrière du bâtiment (13 places au total).
- L'aire de stationnement totale du parking, comprenant la surface des places de stationnement extérieures ainsi que la surface des voies permettant d'y accéder représente au total 763.12m<sup>2</sup>.

## **V – RESEAUX –**

- Les eaux usées du bâtiment seront acheminées au réseau d'assainissement public de la ZAC de la Salamane.
- Les eaux de pluie récoltées par les surfaces imperméabilisées (toitures et voiries) seront acheminées jusque dans le fossé de rétention existant à l'EST de la parcelle, faisant partie du système de rétention global de la ZAC de la Salamane, moyennant un accord avec le service gestionnaire.
- Le bâtiment sera raccordé aux réseaux ERDF.
- Le bâtiment sera raccordé au réseaux de courant faible de la commune.
- Le bâtiment sera raccordé au réseau d'adduction d'eau potable de la commune.
- Le bâtiment sera raccordé au réseau de gaz de la commune

## **VI – COULEURS & MATERIAUX –**

- Les parois du bâtiment seront constituées :
  - o de bardage métallique vertical de teinte foncée (RAL 7039)
  - o de montants verticaux d'aspect bois, venant rythmer les façades.
  - o De parement pierre de teinte claire sur les angles des différents volumes du bâtiment.
- Les toitures seront de type bac acier étanché et isolé, de pente 3.1% .
- La toiture de la salle de cérémonie sera équipée de panneaux photovoltaïques traités de manière à être non visibles depuis le domaine public.
- La toiture la moins haute (hall, bureaux, retrouvailles) sera pourvue d'un traitement végétalisé permettant d'améliorer la rétention des eaux de pluie sur la parcelle.
- Les menuiseries seront en aluminium teinte foncée RAL 7039.
- Les auvents métalliques et bandeaux de rive seront de teinte foncée (RAL 7039) comme l'ensemble des menuiseries et des couvertines.
- Les poteaux de structure seront métalliques de teinte foncée (RAL 7039)



Teinte bardage et tôles foncées	Montants aspect bois	Empierrement des angles
---------------------------------	----------------------	-------------------------

- Le revêtement du parking et de la cour technique sera en enrobé.
- Le revêtement de l'accès piétons depuis l'avenue de la salamane jusqu'à l'entrée du bâtiment sera en enrobé coloré. Cela délimitera les circulations des véhicules et les circulations douces.
- Le parking complémentaire situé au Nord/Est du site sera gravillonné, pour renforcer la perméabilité du terrain.
- Les places de stationnement extérieures seront toutes perméables (en pavés drainant ou gravillons).
- Le revêtement des cheminements piétons du jardin du souvenir et autour du puits de dispersion sera en stabilisé.
- Les clôtures seront constituées de grillage de teinte vert foncé de hauteur < 1.8m.
- Les abris à vélo métalliques seront de teinte foncée.

## VII – ESPACES LIBRES / PLANTATIONS –

L'ensemble des espaces libres de la parcelle (hors bâtiment et voiries) sera engazonné et végétalisé.

- La surface engazonnée représentera 31% de la parcelle (soit > 20% minimum imposé)
- Le PLU prévoit la plantation d'1 arbre/100m<sup>2</sup> d'espace libre et d'1 arbre/4 places de stationnement extérieures.

La surface d'espace libre représente 1434m<sup>2</sup>, soit 15 arbres à planter (1434/100)

Le projet prévoit 26 places de stationnement extérieur, soit la plantation de 7 arbres supplémentaires (26/4)

Le projet prévoit de planter 28 arbres. Ils seront constitués d'oliviers (OL) et de cyprès (Cy), répartis dans l'ensemble du parking et des jardins du crématorium.

- Un jardin de la sérénité sera aménagé en fond de parcelle, vers le puits de dispersion des cendres. Il sera composé de plantations basses de type lavande rose et sauge bleue.
- La toiture la plus basse du bâtiment (au-dessus du hall et de la salle des retrouvailles) sera végétalisée, afin d'optimiser la rétention des eaux de pluie sur la parcelle et d'assurer un confort thermique optimale dans les locaux.
- Les clôtures donnant sur la voie publique seront doublées d'une haie vive d'essences locales (type pistachier lentisque et laurier rose).



Olivier (OL)



Cyprès (Cy)



Lavande rose



Sauge

Signé par :  
  
 Denis DABRIGEON  
 1ACC97F637404DE...

Z.I Brézet EST – 9 rue Didier Daurat – 63100 CLERMONT-FERRAND  
 Tél. 04 73 92 12 00 – Fax. 04 73 92 26 36 – Site. [www.archi3a.fr](http://www.archi3a.fr) – E-mail. [contact@archi3a.fr](mailto:contact@archi3a.fr)

SARL au capital de 20 000 € – N°SIRET 512 618 745 000 40 – Code APE 7111 Z  
 Inscrit au tableau régional de l'Ordre des Architectes Région Auvergne N° auv S 01153